

ACCES A LA FORMATION

L'admission sur dossier et entretien

L'admission en institut de formation d'aide-soignant s'effectue sur dossier et entretien. Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Conditions d'admission :

- Aucun diplôme requis, mais les étudiants titulaires d'un baccalauréat ASSP, d'une Mention Complémentaire MCAD... sont dispensés de certains modules.

Les qualités requises :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité / qualités humaines et capacités relationnelles / aptitude en matière d'expression écrite / capacités organisationnelles.

RENSEIGNEMENTS

Mme LEDEIN, Directrice

Institut de Formation des Aides-Soignants de l'Yser,

18 bis, rue d'Esquelbecq,

59470 WORMHOUT

03.28.65.63.94

Mail : ifas.wormhout@ac-lille.fr



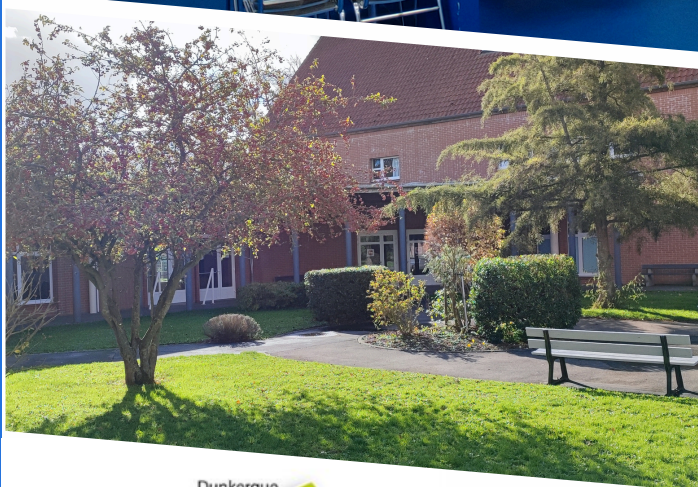
GRAND LITTORAL
HAUTS-DE-FRANCE



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Autonomie, longévité et santé - Hauts-de-France -

L'INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS DE L'YSER



IFAS Yser - Wormhout

Lille : 45 mn
Dunkerque : 25 mn
Saint Omer : 30 mn



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

IFRANS

Hauts-de-France
Wormhout



Institut de Formation des
Aides-Soignants - Wormhout

Formation sous statut
scolaire, continue ou par
apprentissage

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT

LE DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Laissant une large place à la pratique, la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant forme de futurs professionnels, capables d'assurer des activités soin, et de prévention et d'éducation à la santé.

L'élève apprend à s'occuper de l'hygiène et veiller au confort physique et moral des malades, en les aidant à effectuer leur toilette, à s'habiller et à se déplacer.

Ses compétences s'étendent à certaines tâches d'entretien comme le changement de la literie et du linge, ainsi que le nettoyage et le rangement des chambres et des espaces de vie.

Si l'aide-soignant n'est pas habilité à délivrer de médicaments, l'élève est préparé à participer à d'autres soins comme le changement de certains pansements, les prélèvements non stériles (selles, urine ...), le changement de masque destiné à l'aide respiratoire, le renouvellement des poches sur colostomie cicatrisée, le lavage oculaire et l'instillation de collyre....

Il est capable de mesurer les paramètres vitaux (saturation d'oxygène, pression artérielle, température, rythme respiratoire, mensurations) en utilisant des outils spécifiques. Il apprend à observer et participer à l'évaluation de la douleur et du comportement des patients.

ET APRES ?

Le titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant peut choisir d'entrer dans le monde du travail. Le taux d'emploi est de 100%.



S'il est bachelier, un aide-soignant peut poursuivre sa formation et préparer le DE d'infirmier accessible sur dossier via la plateforme Parcoursup.



S'il n'est pas titulaire du bac mais qu'il a 3 années d'exercice professionnel, il peut passer des épreuves de sélection spécifiques pour intégrer la formation conduisant à ce DE.



UNE FORMATION EN 1 AN

- Formation de 1 540 heures, réparties à parts égales entre l'enseignement théorique et l'enseignement clinique via des stages.
- 3 stages de 5 semaines et 1 de 7 semaines sont inclus dans la formation. Le stage de 7 semaines permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et peut favoriser le recrutement.
- Un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé (API)